

# MAYRAN

Bulletin municipal • **Juin 2025**

VIE LOCALE | ACTUALITÉS | TRAVAUX | PROJETS | JEUNESSE



## L'ÉDITO

Le Conseil Municipal a le plaisir de vous présenter le bulletin municipal chaque année après le vote du budget. Je tiens à rappeler que tous les comptes rendus des conseils municipaux sont publiés sur le site internet de la commune. Vous y trouverez le détail des travaux réalisés en 2024, mais également beaucoup d'autres informations.

Le maintien des dotations de l'État pour l'année 2025 (avec une petite augmentation : 8 400 €), nous a permis de voter le budget une fois de plus sans augmenter les taux d'imposition. Concernant le budget de la Communauté des Communes, il a aussi été voté avec le maintien des taux de l'année 2024.

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) est dans sa dernière ligne droite. Lancé en 2022 par délibération du Conseil Communautaire, son élaboration se poursuit. Le zonage et les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) sont terminées et le Conseil Communautaire dans sa séance du 15 avril a prononcé l'arrêt du projet. L'enquête publique aura lieu au cours du deuxième semestre 2025, et l'approbation de ce document d'urbanisme intercommunal est prévue au début de l'année 2026.

Pendant plus de 12 ans, la commune de Mayran a eu la chance d'avoir une boulangerie au centre du village. Cette chance nous la devons à Michèle, notre boulangère et fille de Roger Bouscayrol ancien boulanger à Mayran. Après avoir débuté sa carrière à Mayran dès son jeune âge, elle a choisi de quitter notre village pour développer son commerce dans la région de Marseille. Au fil du temps elle a décidé de revenir à son village natal. Passionnée par son travail et avec une grande conscience professionnelle, elle a su nous faire profiter de la qualité de son pain. L'heure de la retraite ayant sonné, elle a cessé son activité le 31 décembre 2024. Au nom du Conseil Municipal et en mon nom personnel, je voudrais lui adresser un merci chaleureux pour ce travail accompli. C'est avec un pincement au cœur que nous voyons disparaître ce commerce, lieu de vie convivial. Nous lui souhaitons une longue et paisible retraite.

Un nouveau centre de secours devrait voir le jour à Rignac dans les prochaines années. A ce jour, le centre de secours n'étant plus adapté, il doit être rénové ou construit ailleurs. Après différentes études et réflexions avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours, et les pompiers de Rignac, le choix final irait vers la construction d'un centre de secours. Il serait construit du côté du Racanel très proche de la déviation de Rignac pour une meilleure rapidité d'intervention.

Cet investissement est nécessaire si nous voulons maintenir un centre de secours à Rignac. Les études devraient commencer en 2026 pour une réalisation en 2027. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'avancement de ce projet.

**Le Maire,**  
**Yves MAZARS**

## Info mairie

### Secrétariat de mairie

> Du mardi au samedi :  
8h00 - 12h00

Tél : 05 65 64 51 24  
E-mail : [secretariat-mairie@mayran.fr](mailto:secretariat-mairie@mayran.fr)  
Site internet : [www.mayran.fr](http://www.mayran.fr)

> Pour tous les renseignements administratifs et les démarches en ligne :  
[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

## Infos pratiques

**DÉCHETTERIE - 05 65 64 46 27**

> Horaire d'hiver :  
À compter du 26 octobre 2025  
Du lundi au vendredi : 14h - 17h  
Le samedi : 9h - 12h / 14h - 17h

> Horaire d'été :  
À compter du 28 mars 2026  
Du lundi au vendredi : 15h - 18h  
Le samedi : 9h - 12h / 14h - 17h

Les changements d'horaires coïncident avec les changements d'heures officiels.

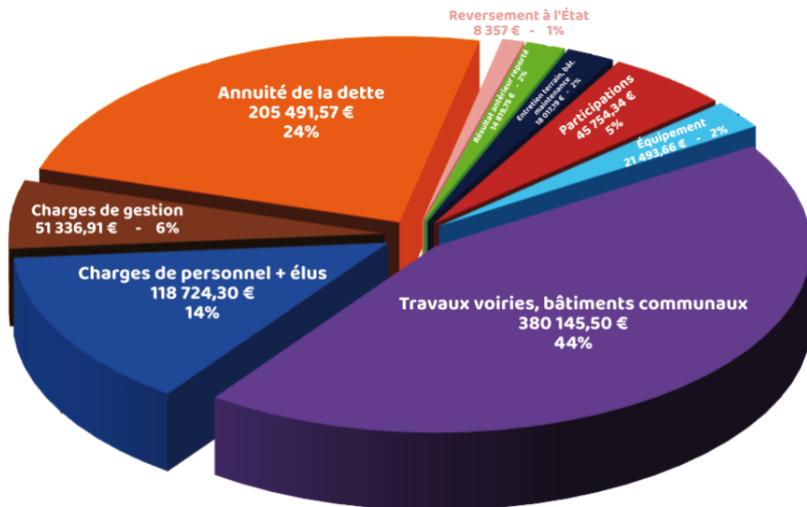
**COMMUNAUTÉ DES COMMUNES**  
**05 65 80 20 80**

# ACTUALITÉS

## Compte administratif 2024

Le Compte Administratif du budget de la commune dégage un **excédent de 159 919,77€** (hors assainissement comptabilisé en annexe)

**Dépenses 2024 : 864 140,22 €**



Les **dépenses d'intervention** totalisent : **465 410,69 €** et représentent 53,86% des dépenses de l'année 2024.

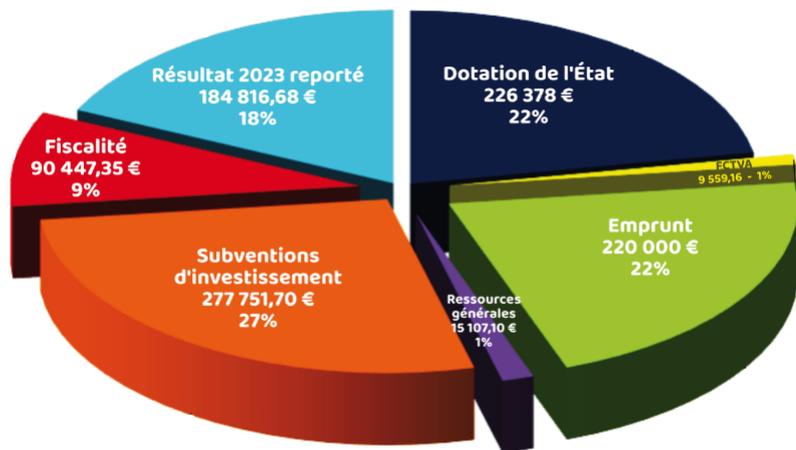
Parmi ces dépenses :

Travaux sur voirie rurale, fin du programme aménagement d'une micro-crèche et rénovation logement dans l'ancien multiple rural, 50% étude adressage et achats divers (parcelle pour sécurisation entrée ouest, achat broyeur et sa remorque, panneaux pour signalisation d'information locale, débroussailluse, remplacement jeux et achat corbeille, ...)

Les **dépenses de gestion** totalisent : **383 909,78 €** et représentent 44,3 % des dépenses de l'année 2024 [charges de personnel (titulaires + élus) + charges de gestion + annuité de la dette].

**Recettes 2024 : 1 024 059,99 €**

Elles sont constituées notamment de : remboursement de TVA, dotations de l'État et produit issu de la fiscalité.



### Compte administratif du Budget ASSAINISSEMENT

**En dépense :** 40 870,77 € en fonctionnement et 41 073,39 € en investissement.

**En recette :** 83 115,03 € en fonctionnement dont 31 162 € de redevance assainissement collectif des particuliers en participation de l'industriel et 67 685,92 € en investissement.

**Résultat global excédentaire de 68 856,79 €**

## Budget 2025

Le **budget principal** s'équilibre en fonctionnement à **480 198,77 €** et à **438 589,36 €** en investissement

BUDGET PRINCIPAL		EXPLOITATION	INVESTISSEMENT
DEPENSES	Opérations réelles	278 052,00	438 589,36
	Opérations d'ordre	202 146,77	
RECETTES	Opérations réelles	480 198,77	232 442,59
	Opérations d'ordre	0,00	206 146,77

Le **budget d'assainissement** s'équilibre à **81 339,83 €** en fonctionnement et à **82 945,26 €** en investissement.

BUDGET D'ASSAINISSEMENT		EXPLOITATION	INVESTISSEMENT
DEPENSES	Opérations réelles	25 117,00	73 949,69
	Opérations d'ordre	56 222,83	8 995,57
RECETTES	Opérations réelles	73 344,26	26 612,53
	Opérations d'ordre	8 995,57	56 332,73

### Dépenses diverses

Afin de remplacer du matériel usagé ou d'améliorer le quotidien, différents achats ont été réalisés en 2024 : un jeu sur ressort « rainette » pour l'aire des Janenques, des panneaux pour la signalisation locale, une poubelle pour la place de Tilleuls et des panneaux supplémentaires pour l'exposition Cré'art.

De plus la mairie a un projet d'acquisition d'un écran tactile permettant, entre autres, les réunions en visio de plus en plus fréquentes. En 2024 un diagnostic thermique a été réalisé sur les bâtiments communaux. Il a été mis à jour des déficiences au point de vue isolation ou chauffage. Des pistes ont été données pour des rénovations possibles.

### Impôts 2025 :

Après 2 diminutions successives en 2016 et 2017, les élus ont, à nouveau, décidé de ne pas augmenter les taux en 2024.

En 2021, les communes se sont vu attribuer la part du taux de la taxe sur le foncier bâti jusqu'alors dévolue aux départements afin de pérenniser la compensation du produit de la Taxe d'habitation supprimée (ce produit est affecté d'un coefficient correcteur afin que ce changement de taux ne compense que la recette de taxe d'habitation).

Taxe sur le foncier bâti : 3,31 + 20,69, soit 24 % / Taxe sur le foncier non bâti : 23,27 % / Cotisation Foncière des Entreprises : 8,99 % et un nouveau taux de Taxe d'habitation se voit affecté sur les résidences secondaires et autres meublés (hors résidences principale, le taux initial de TH de 3,93 % est maintenu.

RESSOURCES	
F.C.T.V.A	5 000 €
Subvention (micro-crèche solde)	130 277 €
AUTOFINANCEMENT	
Excédent de fonctionnement 2024 reporté + excédent prévu sur 2025	296 248 €
INVESTISSEMENT	
• Adressage (acquisition des panneaux)	
• Poteau incendie des Farguettes	
• Fin rénovation du parc de l'éclairage public	
• Achat terrains pour projets parkings	
• Voiries	
• Acquisition d'un écran tactile	
• Acquisition d'un véhicule, d'un kit pour l'élagage (services techniques)	
• Études : projets autoconsommation et mis en sécurité des Farguettes	
• Réalisation d'attentes pour 3 crachements au réseaux d'assainissement	

# TRAVAUX

## Voirie 2024

### Communauté des communes

Les travaux de goudronnage ont été réalisés sur les voies de Verdunes et des Périès à Mayranhet. L'entretien de nos routes (fauchage des accotements, élagage et curage des fossés) est toujours assuré par les agents de la Communauté des Communes.

Montant des travaux : 19 492,92 €

Rénovation d'un réseau d'eau de pluie à la Coste (traversée de route) : 5 778,40 €

**Montant total : 25 271,32 €**

### Commune

Epierrage et curage de fossés dans le cadre d'un entretien sur les chemins ruraux de Pioux, de l'accès à la Station d'Épuration des Farguettes, et du Puech de Jonet.

Goudronnage du parking de la micro-crèche et de deux espaces communaux place du Forgeron à Ruffepeyre.

Montant de ces travaux : 29 830,94 €

### Assainissement

Le réseau unitaire d'assainissement du hameau de la Cau réalisé il y a plus de 40 ans a été reconstruit à la sortie du village sur une longueur de 420 mètres.

Dans le cadre des travaux de raccordement au réseau d'assainissement du nouveau lotissement privé « Les Châtaigniers » à la Castagnal, la collectivité a mis en place par anticipation 4 boîtes siphonides pour le raccordement des habitations « Bois de Madame », lotissement actuellement en assainissement autonome. Ces 4 maisons longent la nouvelle voie créée et nous éviterons ainsi de nouveaux travaux de voirie lors des branchements.

### Convention Territoriale Globale

La Convention Territoriale Globale (C.T.G.) visant à établir des actions auprès de la petite enfance, jeunesse et parentalité a pris fin en décembre 2024. Les grandes orientations de la nouvelle C.T.G. sont la création d'un conseil des jeunes pour des projets pensés et préparés par eux, adapter l'offre aux besoins des familles pour la petite enfance, l'enjeu de la mobilité et de la communication pour couvrir tout le territoire de la communauté de communes.

La signature de la prochaine CTG aura lieu fin juin après délibération du conseil communautaire.

## Ne brûlons pas nos déchets verts



Une circulaire interministérielle du 18/11/2011 rappelle le principe d'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts et encadre strictement les quelques dérogations possibles.

En effet : « Le brûlage des déchets verts peut être à l'origine de troubles de voisinage, générés par les odeurs et la fumée, nuit à l'environnement (émission de nombreux polluants toxiques) et peut être la cause de la propagation d'incendie. »

En cas de non-respect, une contravention de 450€ peut être appliquée. Afin d'éliminer vos déchets verts, privilégiez le broyage des végétaux, par le paillage notamment. Vous pouvez également les déposer dans vos composteurs ou en déchetterie.

Cependant, la pratique de l'écobuage par les agriculteurs et les éleveurs est possible et relève du régime de la déclaration ou de l'autorisation suivant la période de l'année. A faire auprès de la mairie.

DREAL Occitanie : <https://www.occitanie.developpementdurable.gouv.fr>

Atmo Occitanie : [www.atmo-occitanie.org](http://www.atmo-occitanie.org)

ADEME en Occitanie : [www.occitanie.ademe.fr](http://www.occitanie.ademe.fr)

## Outils de communication

Les Communes se dotent de plus en plus d'outils de communication destinés à la population.

Outre les traditionnels journaux locaux, les tableaux d'affichages visibles et accessibles même en dehors des heures d'ouverture du secrétariat, la commune de Mayran a investi depuis de nombreuses années dans un site internet qui a été rafraîchi en 2021.

Le site Internet, « mayran.fr », accessible sur ordinateur, tablette ou smartphone, fourni de multiples renseignements aux habitants comme aux touristes, étant en lien avec les parutions de l'office de tourisme du Pays Rignacois.

Elle a également investi dans un panneau lumineux afin de pallier l'interdiction faite aux associations d'un affichage sauvage.

Et, récemment, elle s'est abonnée à l'application « panneau pocket » qui permet d'envoyer une information immédiate aux administrés qui ont téléchargé l'application et mis la commune en « favoris ».

Côté habitants, l'application est gratuite, sans publicité, sans

création de comptes ni aucune récolte de données personnelles. Il suffit de quelques secondes pour installer PanneauPocket sur son smartphone et mettre en favoris une ou plusieurs collectivités. Toujours présent sur son téléphone mais aussi sur sa tablette, PanneauPocket est accessible également depuis son ordinateur ([www.app.panneaupocket.com](http://www.app.panneaupocket.com)).

**Téléchargeable en scannant ce QR Code**

 Les informations et alertes de la commune sont sur **PanneauPocket**



Et, bien sûr, pour ceux qui ne sont pas à l'aise avec Internet, ces informations sont consultables et accessibles en mairie.



## Civisme

**La collecte des déchets ménagers** : Il en va de la responsabilité de chacun de faire un effort sur le tri de nos ordures afin de limiter leur impact sur notre environnement, limiter les coûts de traitement et préserver les ressources naturelles.

Les déchets ménagers non recyclables sont collectés en sacs noirs et sont évacués vers un quai de transfert à Villefranche-de-Rouergue et seront ensuite dirigés vers une usine de traitement. Cette collecte est effectuée par les agents de la Communauté.

Les déchets ménagers recyclables dans les sacs jaunes sont acheminés vers un quai de transfert à Decazeville. Leur collecte est assurée conjointement avec les agents de la Communauté de

Communes de Montbazens.

Les déchets ménagers compostables sont collectés dans les sacs oranges et sont regroupés avec les sacs noirs dans les mêmes conteneurs.

Tout ce qui n'est pas du « déchet ménager » (gros cartons, cagettes en bois, petit électroménager, équipements et mobiliers défectueux, ...) doivent être amenés en déchetterie.



# PROJETS

## Projet de parkings dans le village

Depuis de nombreuses années nous constatons le manque de places de parking dans le village.

Deux opportunités se sont présentées à la commune.

Une parcelle de 580 m<sup>2</sup> située à proximité de la mairie et une de 2000 m<sup>2</sup> à l'entrée du village, route des Places.

Les acquisitions seront finalisées sur le budget 2025, les aménagements seront planifiés sur les prochains budgets



## L'adressage

La mise en place de l'adressage touche à sa fin.

Une localisation précise de la voirie, des habitations et des bâtiments, essentielle aux secours d'urgence, aux interventions techniques (eau, EDF, fibre,...) et aux livraisons de colis, etc... a été établie.

Le travail de la commission des élus complétant les propositions des habitants, a permis de dénommer l'ensemble des rues et voies de la commune tout en valorisant l'histoire locale et la toponymie traditionnelle. Ce travail a été validé par les techniciens du SMICA.

Les plaques de rues et numéros ont été commandés et seront installés dès leur réception par les employés communaux.

Chaque foyer recevra prochainement sa nouvelle adresse accompagnée des informations nécessaires pour la mettre à jour auprès des services administratifs.

La commune accompagne les habitants dans cette transition, une réunion d'information a été organisée le 23 mai pour répondre aux diverses questions que suscite cette étape pour l'avenir de la commune.



## Service technique :

Nos agents techniques, Mrs Nicolas MAZARS et Julien ROUALDES, conduisent l'ensemble des activités liées à l'entretien et à la valorisation des espaces publics et des bâtiments communaux.

Ils surveillent et entretiennent les espaces verts et naturels (plantation, taille, tonte, arrosage, élagage, ramassage de feuilles, débroussaillage, essouchement, fauchage, etc ...) et la voirie communale (rebouchage de nids de poule...), les parkings, trottoirs et places, les chemins ruraux et de randonnée, du cimetière, du terrain de pétanque.

Dans le cadre de leur métier, les agents ont intégré les nouvelles pratiques tenant compte de l'interdiction d'utilisation de produits phytosanitaires qui sont consommatrices de temps.

Ils interviennent également sur des actions urgentes (chute d'arbres, branches, sur la voie publique, intempéries...).

Ils ont aussi pour mission la réfection et débouchage des réseaux d'eaux de pluies et d'eaux usées, l'entretien des aqueducs de toute la commune, le suivi du fonctionnement et l'entretien des 2 stations d'épuration, d'un poste de relevage, ainsi que la surveillance des déversoirs d'orage.

Ils ont en charge l'entretien et les menues réparations à effectuer sur les bâtiments communaux (mairie, salles des fêtes, bibliothèque, vestiaires du stade et salle de réunion, salle polyvalente, micro-crèche et l'école...), l'état des lieux et inventaire lors de la location de la salle des fêtes.

Les agents accomplissent aussi des tâches annuelles (installation éclairage décorations de Noël), des petits travaux en électricité, plomberie, maçonnerie, et des tâches ponctuelles.

Ils ont, par exemple récemment mis en place les panneaux de Signalisation d'Information Locale et, prochainement (d'ici cet automne), installeront les nouveaux panneaux de rues et les numéros en accord avec les habitants dans le cadre de l'adressage en cours.

Du matériel a été acquis pour leur pratique professionnelle : 1 broyeur de végétaux et sa remorque, une 2de débroussailluse, un kit pour un élagage en sécurité. Un projet d'achat d'un véhicule est en cours.

Ce métier aux nombreuses missions demande une bonne organisation en fonction des objectifs, des contraintes de temps, des saisons et de la météo et une grande adaptabilité.

Nous pouvons être reconnaissants de leur implication pour le bien de tous et de notre commune.

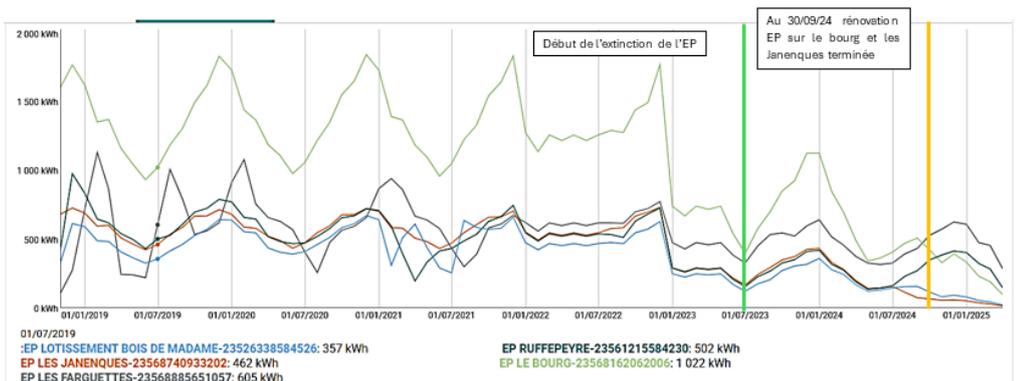


## Éclairage public :

Depuis quelques temps, la commune a engagé la rénovation de l'éclairage public en remplaçant les lampes par des LED. À ce jour il ne reste que le secteur de Ruffepeyre à terminer, ce qui sera finalisé cette année.

Si on prend également en compte l'extinction de l'éclairage public à partir de 23h (ou minuit l'été) jusqu'à 5h, on ne peut que constater la diminution conséquente des KW consommés.

Le tableau des consommations ci-contre montre bien le bilan très positif de cette démarche, notamment sur les secteurs du bourg et des Janenques, où les lampes ont été changées en 2024 (travaux terminés au 30/09/2024).



## Micro-crèche ou l'Art de S'aimer-veiller :



Cela fait plus d'un an (ouverture en mars 2024) que cette structure au cœur du bourg fonctionne pleinement et avec satisfaction.

Lors de l'inauguration le 19 octobre 2024 en présence de Mr le Préfet, élus et de représentants des divers organismes financeurs, les habitants ont eu l'occasion de visiter ce petit cocon réalisé sur mesure pour les bambins et leurs familles.

Le logement attenant a également été rafraichi, il est maintenant occupé depuis juillet 2024.

Tous les aménagements sont désormais terminés et les dernières subventions versées. Les 2 loyers couvrent les mensualités de remboursement de l'emprunt souscrit.

Vous trouverez, sur le site internet de la collectivité « mayran.fr » toutes les informations concernant les modes de gardes du territoire, les nourrices agréées, la micro-crèche mais aussi le multi-accueil et le Relais Petite Enfance de Rignac (sur l'onglet « vie locale/enfance-et-jeunesse »).

## VIE LOCALE

### Concert

Le dimanche 23 mars, l'église de notre village a eu l'honneur d'accueillir deux chorales : Les Troubadours du Rouergue de Rodez et Euphonie de Montbazens.

Sous la baguette de leur cheffe de chœur commune, Isabelle Bertoli, elles ont offert un répertoire varié allant du Gospel à la variété en passant par le classique et le chant sacré.

Un concert d'une grande qualité qui a fait vibrer les vitraux de notre église.



### Cérémonie



Le 8 mai, le 11 novembre, la population est invitée à se recueillir à la mémoire de nos chers disparus.

Chaque cérémonie se déroule en présence du conseil municipal, des enfants de l'école primaire, des habitants de la commune et des anciens combattants.

Après lecture du message officiel par Mr le maire, suivi du dépôt de gerbe au pied du monument aux morts, place des Tilleuls, le pot de l'amitié est servi à la petite salle des fêtes.

## Frelons asiatiques

Pour lutter contre la prolifération des frelons asiatiques espèce hautement invasive et nuisible, il faut :

- Piéger les fondatrices de mi-février à fin mai, pour en limiter l'installation
- Puis détruire les nids une fois installés.

Nous comptons sur vous pour nous signaler tout nid de frelons asiatiques, et vous rappelons que la commune prend en



charge le coût de l'intervention après avoir constaté qu'il s'agit bien d'un nid de frelons asiatiques. Convention avec la société AVEYRON GUÉPES de LAX - 06 71 62 34 67

En 2024, 11 nids ont été détruit (6 pour l'année 2023) par l'entreprise (lorsque l'agent communal n'a pu intervenir en sécurité)

## ACTUALITÉS

### Point info Séniors :

Le point info Séniors du Pays Rignacois, un nouveau service à destination des personnes âgées, a été aménagé au rez-de-chaussée de la résidence séniors, avenue du Ségala à Rignac. Ce dispositif est soutenu par le Département de l'Aveyron.

Madame Elodie FRAYSSE est là pour informer, conseiller et orienter les personnes de plus de 60 ans ainsi que leurs aidants. Elle peut répondre sur divers points :

- Aide pour vivre à domicile : service et aide à domicile, prestation Allocation Personnalisée Autonomie (A.P.A.), aménagement du logement, transport, sortie d'hospitalisation, ...
- Structure d'accueil : Accueil de jour temporaire, résidence autonomie, accueil familial, projet d'entrée en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (E.H.P.A.D.),...
- Les aides existantes pour personnes âgées en situation de handicap.
- Les démarches administratives, l'accès aux droits et les financements possibles.

Elodie FRAYSSE – 10 avenue du Ségala, 12390 Rignac  
06.77.04.78.89

Sur rendez-vous uniquement :

- Les semaines paires : les jeudis et vendredis de 9h à 12h,
- Les semaines impaires : les lundis, jeudis et vendredis de 9h à 12h et de 13h à 17h. Permanence téléphonique de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

### Service à la personne :

Espace Accueil de l'A.D.M.R., l'éclaircie  
9, Place Imbert  
12390 RIGNAC

e-mail : [leclaircie@fedel2.admr.org](mailto:leclaircie@fedel2.admr.org)

tél : 05.65.64.15.08.

Ouverture des bureaux, du lundi au vendredi de 9h à 12h

L'espace d'accueil et d'activité de l'A.D.M.R. « l'éclaircie » est un lieu de socialisation, d'échanges et de partage d'activités. Cet espace permet d'accueillir les personnes désireuses de rester à leur domicile, en perte de lien social et de les aider à sortir de leur isolement. Cela permet de soulager les aidants dans leur rôle quotidien et de retarder la dépendance.

Guylaine, l'animatrice de cet espace d'accueil propose et organise, en plus du repas, de nombreuses activités de loisirs, culturelles, manuelles.

Ouverture les mardis, jeudis et vendredis de 9h à 17h à la salle des association de St Félix d'Anglars.

## Ecole

Les enseignants, Mr SEGUR, Mme CASTANIER et Mme LAURENS accompagnés du personnel périscolaire, accueillent 65 élèves répartis en 3 classes : 23 (+3) en maternelle, 16 en CP-CE1 et 26 en CE2, CM1 et CM2.

L'école baisse en effectif, ce qui est le cas sur l'ensemble du Département.

Différentes activités pédagogiques sont en cours sur cette année scolaire, des défis en français, mathématiques, lecture, écriture, mais aussi des interventions sur l'environnement et diverses sorties (sportives, cinéma,...).

Les élèves de CE2, CM1 et CM2 ont participé à une classe découverte à La Rochelle.

L'équipe pédagogique est accompagnée par le travail et l'engagement des membres de l'Association des Parents d'Elèves. Tout au long de l'année scolaire, l'APE a proposé des manifestations et ventes, et contribue financièrement aux projets de l'école.

Les fêtes d'Halloween, le défilé de carnaval, le quine, le déjeuner, la chasse aux bonbons, le marché gourmand, la kermesse, sont des moments de convivialité pour les familles et les habitants de notre commune.

## Centre de loisirs été 2025

L'accueil de loisirs sera ouvert du 7 juillet au 1<sup>er</sup> août et du 18 au 29 août 2025

Fermeture du 2 au 17 août

Mini camp du 28 juillet au 1<sup>er</sup> août (18 places maximum)

2 nuitées : 17 juillet et 20 août (12 places maximum)

Inscriptions à partir du 1<sup>er</sup> juin :

[lesalzouzous@pays-rignacois.fr](mailto:lesalzouzous@pays-rignacois.fr) – christophe 06.77.26.01.97.

L'accueil de loisirs sans hébergement les Alzouzous est ouvert les journées du mercredi et lors des vacances scolaires pour les enfants de 3 à 14 ans.

Horaires de 7h30 à 18h40

Pour des raisons d'organisation, il est demandé une arrivée au plus tard à 9h30

Les départs se font à partir de 17h.



## Tarif 2025

### SALLE POLYVALENTE

Associations de la commune.....	Gratuit
Habitants de la Commune.....	130.00 €
Extérieurs à la Commune.....	300.00 €
Réunion seule.....	70.00 €
Chauffage.....	10.00 €/Heure
Caution de 500 € demandée et restituée à l'état des lieux final	

### SALLE DES FETES

Du 01/11 au 31/12 et du 01/01 au 30/04

Habitants de la commune.....	65.00 €
Extérieurs à la commune.....	160.00 €
Réunion seule.....	70.00 €

Du 01/05 au 31/10

Habitants de la commune.....	45.00 €
Extérieurs à la commune.....	100.00 €
Réunion seule.....	50.00 €

### REDEVANCE ASSAINISSEMENT :

Année 2025 :

Part fixe : 80 €

Part variable : 1.50 € le m3 d'eau consommée durant l'année 2024

Année 2026 :

Part fixe : 80 €

Part variable : 1.50 € le m3 d'eau consommée durant l'année 2025

Le montant de la Participation à l'Assainissement Collectif, pour les propriétaires de constructions nouvelles soumises à l'obligation de raccordement est fixé à 2100,00 € par logement.

### CIMETIERE CONCESSIONS :

Concessions 50 ans (plus de perpétuelles)..... 50.00 € le m<sup>2</sup>  
Columbarium (cases pour 4 urnes de 20 cm de diamètre)

- 15 ans..... 600 €
- 30 ans..... 1 000 €

Gravure sur livre du souvenir à la charge du preneur

Espaces pour caves urnes de 1 m<sup>2</sup>, 30 ans..... 50.00 € le m<sup>2</sup>

## État civil 2024



ALAZARD Charlie - Ruffepeyre

BESSIOUD ANDRIEU Khéphren - Place de l'église

BOUTARY MAZENQ Maée - Route de Rignac

MAYANOBE Raphaël - Le Teil



MOULY Sébastien et RANSON Julie - Chemin du pressoir

SIRMAIN Samuel et VAURS Nathalie - Lotissement Bois de Madame



BOU André

CLERGUES Nadine

COMBY Patrick

FRAYSSE Roger

POUGET Benoit

ROUQUIER Marcelle née LACOMBE

ROUQUIER Paul

TOUSSAINT Yves

VEYRIAC Yvonne